**Mesdames et messieurs les colocataires du 21**

Depuis quelques semaines, la réception des programmes de ma télévision et de la radio FM est régulièrement et de plus en plus fréquemment interrompue, ou au moins perturbée.

Ce problème concerne l'ensemble du bâtiment (c'est à dire, l'ensemble des appartements non câblés).
Le gardien et l'antenne de gestion ont été plusieurs fois alertés et l'installation vérifiée sans qu'il n'ait été constaté d'anomalies.

Le technicien qui s'est déplacé pense (redoute) que ces interférences soient la conséquence du fonctionnement d'un appareil électronique utilisant des fréquences illégales dans l'immeuble.

C'est pourquoi, avant d'avoir recours à des voies légales me permettant de faire valoir mes droits les plus évidents, j'invite l'auteur de ces nuisances à cesser le plus promptement possible d'utiliser ce type d'appareillage.

Cordialement JLG (appartement 31)